

DEC170814DR13

Décision portant délégation de signature à M. Olivier GIMENEZ, directeur de l'unité GDR3645 intitulée Ecologie Statistique, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC162807DAJ du 18 janvier 2017 nommant M. Jérôme VITRE délégué régional pour la circonscription Languedoc Roussillon à compter du 1^{er} mars 2017 ;

Vu la décision DEC140018DGDS du 13 janvier 2014, portant création de l'unité GDR3645 intitulée *Ecologie Statistique*, dont le directeur est M. Olivier GIMENEZ ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Olivier GIMENEZ, directeur de l'unité GDR3645, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée ¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Olivier GIMENEZ, délégation de signature est donnée à Mme Véronique HANIN, IR2, et à Mme Marguerite NGUYEN-PLATON, AI, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC152024DR13 du 1^{er} janvier 2015 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

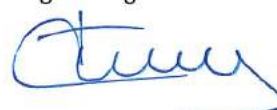
Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} Mars 2017

Le Délégué Régional



Jérôme VITRE

ANNEXE 1

DELEGATION DE SIGNATURE DU DELEGUE REGIONAL
AUX DIRECTEURS D'UNITES



Directeur d'unité :

NOM : Olivier GIMENEZ

Spécimen de signature

En cas d'empêchement (3 personnes maximum)

1) NOM : Véronique HANIN
signature

Spécimen de

GRADE : IR2



2) NOM : Marguerite NGUYEN-PLATON
Spécimen de signature

GRADE : AI



3) NOM :

Spécimen de signature

GRADE :

ANNEXE 2

**DELEGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR D'UNITE
(EN TANT QUE PRM) A DES AGENTS PLACES
SOUS SON AUTORITE**

Désignation des personnes à qui vous donnez délégation de signature en tant que Personne Responsable des Marchés (PRM). Les personnes doivent obligatoirement posséder la délégation de signature prévue en *annexe 1*.

1) NOM : Véronique HANIN

GRADE : IR2

FONCTIONS AU SEIN DU LABO : Administratrice

SPECIMEN DE SIGNATURE :

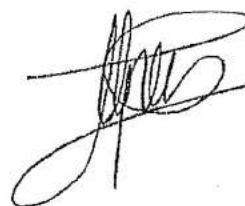


2) NOM : Marguerite PLATON

GRADE : AI

FONCTIONS AU SEIN DU LABO : Responsable du service gestion

SPECIMEN DE SIGNATURE :



Le Directeur d'Unité

